

RGPD, maîtriser la réglementation générale sur la protection des données



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les fondamentaux juridiques du RGPD et son évolution depuis la Loi Informatique et Libertés
- Identifier les enjeux de la protection des données personnelles et la responsabilité de la personne morale
- Maîtriser les définitions, droits individuels et exigences légales liés au traitement des données personnelles
- Appliquer les règles et politiques d'entreprise en matière de protection des données dans les contrats
- Connaître le rôle des autorités de supervision et les modalités de transfert des données vers des pays tiers
- Mettre en œuvre une démarche de conception et d'approche par défaut (Privacy by Design) associée à la sécurité de l'information
- Réaliser une évaluation d'impact sur la protection des données (DPIA) et produire le rapport associé



PUBLIC CONCERNE : DSI, DIRECTIONS JURIDIQUES, CHEFS DE PROJETS.



PREREQUIS : AUCUN



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.



MODALITES D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITE

- Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

- Aucune

RGPD, maîtriser la réglementation générale sur la protection des données

INTRODUCTION AU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

- Les fondamentaux juridiques.
- De la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données
- Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR).
- Les enjeux de la protection des données personnelles.
- La responsabilité de la personne morale.

LEGISLATION ET FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DES DONNEES ET DE LA VIE PRIVEE

- Définitions
- Protection des données et vie privée
- Données personnelles
- Contexte de la loi
- Légitimité et limites
- Exigences complémentaires et traitements légaux des données personnelles
- Les droits individuels
- Les brèches de données et les procédures associées

ORGANISATION DE LA PROTECTION DES DONNEES

- Importance de la protection des données pour l'organisation
- Autorités de supervision
- Responsabilité générale de l'autorité de supervision,
- Comment l'autorité de supervision contribue à l'application de la RGPD/GDPR
- Transfert des données personnelles à des pays tiers
- Règles et politiques d'entreprise, protection des données dans les contrats

PRATIQUES DE PROTECTION DES DONNEES

- Conception et approche par défaut, associé à la sécurité de l'information
- Évaluation de l'impact de la protection des données (DPIA)
- Périmètre et application d'un DPIA (Data Protection Impact Assesment),
- Les huit objectifs d'un DPIA,
- Création d'un rapport de DPIA
- Pratiques associées à l'application de l'utilisation des données